MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 90 (1991), p. 213-222

Luc Gabolde

Nerkarê a-t-il existé ?

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari
9782724711899	*BCAI 40*	

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

Luc GABOLDE

NERKARÊ A-T-IL EXISTÉ?

Le 1er février 1843, K. R. Lepsius reçut au Caire — d'un voyageur demeuré inconnu — une stèle fragmentaire réputée provenir de la Vallée des Rois et dont l'inscription mentionnait l'an I, premier mois de *chémou* d'un pharaon *N*[...]*r-ka-rê* [1]. Depuis ce jour, le document reste introuvable [2]. Lepsius, qui est donc le seul à avoir pu le décrire *de visu*, en jugea le style « sehr schlecht, aber alt » et lui trouva une forte ressemblance avec un monument du Musée du Louvre au nom du roi Khendjer [3]. Ce rapprochement a fixé très tôt la date de la stèle aux alentours des XIIIe-XIVe dynasties, période à laquelle elle est depuis demeurée attachée [4].

On comptait donc un nouveau pharaon.

Gauthier, qui le range parmi les rois « ne rentrant dans aucune dynastie précise » de la Deuxième Période Intermédiaire, lit sans hésitation son nom Nerkarê [5] mais ne

1. PM I/2, p. 587; L*D* II, pl. 150, f = L*D Text* I, p. 15.

2. Lepsius l'avait reçu en cadeau et l'on se serait attendu à le retrouver au Musée de Berlin, mais il ne semble pas qu'il y ait jamais été aperçu. Dernière recherche — non concluante — celle de J. von Beckerath, *Untersuchungen zur politische Geschichte der Zweiten Zwischenzeit in Ägypten*, *ÄF* 23, 1964, n. 2, p. 239 *sq*. M. Dewachter (« Pour une meilleure utilisation des matériaux réunis en Égypte par l'expédition Lepsius », *GM* 73, 1984, p. 23-31) livre de nombreux détails sur ce séjour au Caire de Lepsius et sur les personnages avec lesquels il a été en rapport à ce moment; l'inconnu qui lui rapporta le document figure peut-être parmi les voyageurs dont l'auteur donne la liste.

3. L*D Text* I, p. 15, se référant à la stèle du Louvre n° C 11. Photo de cette dernière dans W.K. Simpson, *Terrace*, 1974, pl. 80.

4. K. R. Lepsius, *Königsbuch*, 1858, pl. XV n° 220; E. Brugsch — U. Bouriant, *Le livre des rois*, 1887, p. 31, n° 267; H. Gauthier, *LR* II, p. 96 [20]; K. Sethe, *UGAÄ* III, 1905, p. 90, n° 20; U. Schweitzer, *Das Wesen des Ka*, *ÄF* 19, 1956, p. 27; R. Caminos, *Chronicle of Prince Osorkon*, *An Or*. 37, 1958, p. 77; J. von Beckerath, *ÄF* 23, 1964, p. 53, 239-240; *id*., *Handbuch der Königsnamen*, *MÄS* 20, 1984, p. 73, k, p. 210, k; *id*., *LÄ* VI, 1986, col. 1446; W. Helck, *Hist.-biog. Texte* 2. *Zw*., *KÄT*, 1983, p. 13, n° 19.

5. H. Gauthier, *LR* II, p. 96, n. 2. Le ton très affirmatif de Gauthier donne de manière ambiguë l'impression qu'il a lui-même vu la stèle, ce qui paraît douteux. Si tel avait été le cas, il est vraisemblable qu'il en aurait fait mention et aurait laissé des indications sur le lieu de conservation du document dont la trace ainsi retrouvée n'aurait pas dû se perdre à nouveau. Il semble plutôt que Gauthier ait voulu marquer là son approbation pour les restitutions données dans le L*D* II, p. 150 f et le L*D Text* I, p. 15.

BIFAO 90 (1991), p. 213-222 Luc Gabolde
Nerkarê a-t-il existé ?
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

lui connaît aucun autre document [6]. En 1964, J. von Beckerath entérine la lecture et l'assigne plus précisément à la XIII[e] dynastie [7]. Cela convient d'autant mieux que la la provenance thébaine du fragment s'accorde ainsi avec le témoignage de Manéthon qui attribue à cette lignée une origine diospolitaine [8].

Peu à peu, l'unanimité sur la date et sur l'identité de ce souverain s'est donc faite. Or, ni l'une ni l'autre ne sont incontestables, non seulement parce que le document — lacunaire et perdu — sur lequel elles s'appuient reste à ce jour unique, mais surtout parce que sa lecture et sa provenance admises aujourd'hui soulèvent des difficultés. On peut d'ores et déjà les aborder sans attendre l'hypothétique réapparition du monument.

Pour le réexamen de la question, le texte de référence demeure celui que Lepsius a donné dans le L*D* II, 150 f, (fig. 1) :

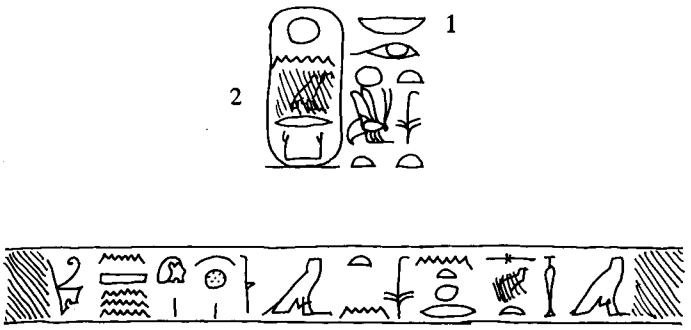
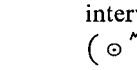


Fig. 1. (d'après L*D*, 150 f).

1. J. Von Beckerath suggère une lacune probable en tête de l'inscription, que W. Helck remplit d'un  vraisemblable. 2. Le quadrat lacunaire du cartouche présente aussi un vautour hachuré chez E. Naville / K. R. Lepsius (L*D Text*, p. 15) et un signe  complet chez H. Gauthier, U. Schweitzer, B. Porter / R. Moss, J. Von Beckerath et W. Helck 3. W. Helck restitue un  attendu dans la lacune.

6. Le nom de Nerkarê fixé, il semble que personne n'ait jamais songé à le rapprocher d'un autre roi que Gauthier appelle Ka-nib-en-rê (H. Gauthier, *LR* II, p. 102, n° 36, I et II), mais dont certaines sources autoriseraient, en intervertissant deux signes, à lire le nom Nerkarê :  (Leyde G 547. Leemans, cité par Gauthier, *ibid.*, et n. 1) ou  (Scarabée du Louvre, Wiedemann, cité par Gauthier, *ibid.*). Il est vrai que ces lectures étaient incertaines et controversées. Au prix de quelques amendements des copies publiées, une autre interprétation de ces documents est envisageable, ci-dessous, n. 54.

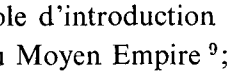
7. J. von Beckerath, *ÄF* 23, 1964, p. 53, 239 *sq.* Repris ensuite dans *MÄS* 20, 1984, p. 73, k, p. 210, k, et *LÄ* VI, 1986, col. 1446.

8. W.G. Waddell, *Manetho*, p. 73.

BIFAO 90 (1991), p. 213-222 Luc Gabolde
Nerkarê a-t-il existé ?
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

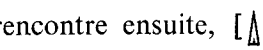
Traduction :

« [*Le dieu parfait maître du Double Pays*], *maître de l'accomplissement des rites, le roi de Haute et Basse Égypte* N[...]r-k3-R^{c} (?). [*Donné*] *comme faveur de par le roi en l'an I, premier mois de* chémou *à* [...] »

Indépendamment des suggestions faites antérieurement, il semble que, la particularité de certaines graphies ou formules peut permettre de mieux cerner la date du monument. On relève en premier lieu le protocole d'introduction du nom royal  qui précède le cartouche. Il remonte au Moyen Empire [9]; son usage se prolonge pendant la Deuxième Période Intermédiaire [10] et se poursuit pendant tout le Nouvel Empire. Sa présence empêche donc de faire remonter la stèle au-delà de la XII^{e} dynastie.

Dans le cartouche, le premier signe est réduit à un simple cercle. À la Deuxième Période Intermédiaire, le signe ⊙ et le signe ○ sont parfois rendus de manière identique [11]. Néanmoins, certains documents témoignent du souci de les différencier en dotant le disque solaire d'un « anneau » de bordure [12] absent ici. Aussi, la lecture ○ n'est-elle pas, dans notre cas, à exclure. Au Nouvel Empire, le disque solaire occupe en général plus largement la partie supérieure de la boucle.

La lacune qui se trouve au milieu du cartouche sera discutée plus loin (ci-dessous, p. 217) à propos de l'identification du souverain.

Le texte de dédicace que l'on rencontre ensuite, , n'est attesté qu'à partir du Moyen Empire [13], mais il connaît à cette époque une faveur particulière qui ne se dément pas pendant la Deuxième Période Intermédiaire [14], alors qu'à la XVIII^{e} dynastie il devient plus rare [15].

La graphie  pour « an de règne » couvre une période assez étendue. R. Caminos en a recensé de nombreux exemples datant du Moyen Empire [16]. Six d'entre eux viennent du Sinaï et ne forment peut-être qu'une particularité locale. Outre la stèle de « Nerkarê »,

9. XII^{e} dynastie : CGC 20686.

10. XIII^{e} dynastie : Louvre C 11 (Khendjer).

11. Voir les cartouches du pyramidion de Khendjer, G. Jéquier, *Deux pyramides*, 1933, pl. 6. Khendjer et Khouiqer (W.M.Fl. Petrie, *Abydos* II, 1903, pl. 32, n° 1) ont ainsi parfois été lus Nidjerrê (G. Maspéro, *MdA* 1, 1874, p. 140, en premier) et Ouaqerrê (H. Gauthier, *LR* I, p. 192).

12. Louvre C. 11 de Khendjer, W.K. Simpson, *Terrace*, 1974, pl. 80 et, toujours sous ce règne, les textes découverts sur le site de la pyramide du roi, G. Jéquier, *Deux pyramides du Moyen Empire*, 1933, p. 5, fig. 3, p. 6, fig. 5. La tradition est bien établie au Moyen Empire (P. Lacau, H. Chevrier, *Sésostris I^{er}*, 1956, pl. XIV, n° 18', 28', 3') mais n'a aucun caractère obligatoire (*ibid.*, n° 28, 19', 1').

13. *Wb* III, 158, 6.

14. Sous Sékhemkarê, W. Helck, *Hist.-biog. Texte 2. Zw.*, *KÄT*, 1983, p. 3, n° 5, sous Sobekhotep IV, *ibid.*, p. 35, n° 39; Nebiry, *ibid.*, p. 65, n° 98; sous Antef V (?) (XVII^{e} dynastie), G. Castel, G. Soukiassian, « Dépôt de stèles dans le sanctuaire du Nouvel Empire au Gébel Zeit », *BIFAO* LXXXV, 1985, p. 290 *sq.*

15. On le rencontre toutefois encore sous Thoutmosis I^{er} (W. Helck, *Hist.-biog. Texte 2. Zw. KÄT*, 1983, p. 116, n° 129) et Thoutmosis III (*Urk.*, IV, 999/7).

16. R. Caminos, *The Chronicle of Prince Osorkon, An. Or.* 37, 1958, § 113, p. 76 *sq.*

BIFAO 90 (1991), p. 213-222 Luc Gabolde
Nerkarê a-t-il existé ?
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

le même auteur mentionne encore celle d'un Sésostris, un document d'Ermant, et trois textes du Ouâdî Hammâmât [17]. La Deuxième Période Intermédiaire en fournit une occurrence supplémentaire dans un décret coptite [18], et le Nouvel Empire est représenté par une inscription d'Aménophis III (graphie composée : ) [19] et une autre de Ramsès II [20]. Elle réapparaît ensuite sporadiquement [21], mais le Moyen Empire demeure quantitativement le plus représenté.

 mis pour  dans l'expression désignant le premier mois d'une saison est embarrassant [22], et je n'ai pu en trouver d'autre attestation. On peut difficilement supposer un mal gravé, au sommet très arrondi et à la « lame » spécialement mince, car les exemples du Moyen Empire connus, même gravés sommairement, interdisent d'envisager une telle confusion [23]. En revanche, il a pu y avoir contamination par l'expression  [24] qui s'écrit aussi, quoique rarement,  [25].

Le tour rare *tpy n šmw*, — avec un génitif indirect — est d'un emploi plus spécifique. Il est attesté à plusieurs reprises au Moyen Empire [26] et au moins une fois à la Deuxième Période Intermédiaire [27] puis, après une longue éclipse, ne réapparaît qu'à l'époque ramesside [28] avant de disparaître à nouveau.

En somme, pour la datation de la stèle, l'épigraphie permet d'écarter l'Ancien Empire et la Première Période Intermédiaire. Le Moyen Empire et la Deuxième Période Intermédiaire offrent beaucoup de vraisemblance tandis que le Nouvel Empire est plus difficile à envisager. Une date plus tardive est impossible.

17. R. Caminos, *The Chronicle of Prince Osorkon*, *An. Or.* 37, 1958, § 113. Ces dernières mentions lui paraissent — à juste titre — discutables dans la mesure où l'on peut autant y reconnaître un allongé et aplati, conformément à une pratique courante sur ce site, qu'un .

18. W. Helck, *Hist.-biog. Texte* 2. *Zw.*, *KÄT*, éd. 1975, p. 145, n° 154; éd. 1983, p. 144, n° 153.

19. L*D* III, 71 a.

20. P. Barguet, *Temple d'Amon-Rê à Karnak*, *RAPH* XXI, 1962, p. 227.

21. Dans la chronique du prince Osorkon : R. Caminos, *An. Or.* 37, 1958, § 113, p. 76-77. Dans un document de Taharqa : E. Graefe, *MDIAK* 35, 1979, p. 105. Sur une stèle célèbre de Nitocris : R. Caminos, *JEA* 50, 1964, p. 81 et jusqu'au Gébel Barkal sur la stèle de couronnement d'Aspalta (graphie :), N. Grimal, *Quatre stèles napatéennes*, *MIFAO* CVI, 1981, p. 23, pl. 6 a-b.

22. Cf. *Wb* V, 279, 10-12 où cette graphie est inconnue.

23. *Gardiner sign list*, T 8; le « sommet » du signe est toujours de petites dimensions alors que la « lame » est au contraire assez épaisse, cf. P. Lacau / H. Chevrier, *Sésostris I^er*, 1956, pl. XVII, ou une graphie cursive du Ouâdî Hammâmât (XI^e dynastie) : J. Couyat, P. Montet, *MIFAO* XXXIV, 19, pl. 31.

24. *Wb* V, 280, 1-4.

25. *Ibid.* et, par exemple, stèle Louvre C 3, P. Vernus, *RdE* 25, 1973, pl. 13, l. 18.

26. Au total six fois : deux fois, avec la même date, sous Nebtaouirê-Mentouhotep V (G. Goyon, *Nouvelles inscriptions du Wadi Hammamat*, 1957, p. 77, n° 53, pl. 32 et J. Couyat, P. Montet, *MIFAO* XXXIV, 1912, p. 79, n° 113, pl. 29); une mention du même site remontant à Séankhkarê-Mentouhotep (*ibid.*, p. 81, n° 114, pl. 31); sous Amenemhat I^er et Sésostris I^er, stèle Louvre C 1 (W.K. Simpson, *Terrace*, 1974, pl. 14); sous Sésostris I^er seul, stèles Louvre C 3 (*ibid.*, pl. 15, P. Vernus, *RdE* 25, 1973, p. 217-234) et C 166 (P. Pierret, *Recueil* II, 1878, p. 67).

27. Stèle de Sésostris IV (W. Helck, *Hist.-biog. Texte* 2. *Zw.*, *KÄT*, 1983, p. 41, n° 56).

28. Sous Ramsès II : K*RI* II, 12, 5; 102, 2, 4, 5; 347, 2.

BIFAO 90 (1991), p. 213-222 Luc Gabolde
Nerkarê a-t-il existé ?
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

En l'absence du document, l'étude du style ne peut reposer que sur le témoignage de Lepsius. Ce dernier le juge, on l'a vu, « très mauvais mais ancien » et le compare, pour préciser son opinion, à celui de la stèle C 11 du Louvre qui date du règne de Khendjer. Ce jugement doit cependant être utilisé avec prudence, car la comparaison entre les deux documents n'a pu être faite que de mémoire; la facture maladroite de l'un et de l'autre ne permet pas de conclure que leur style est identique dans les détails. Comme les caractéristiques stylistiques de la Deuxième Période Intermédiaire se rencontrent dès le Moyen Empire et se retrouvent jusqu'au début de la XVIII[e] dynastie [29], l'intervalle chronologique demeure large.

* * *

La restitution de ce qui se trouvait dans la lacune centrale du cartouche est au cœur du problème que soulève la stèle. Les signes $N+nr+r+k^3+r^c$ présents dans la version du *Denkmaeler* ne peuvent correspondre à aucun nom royal connu. C'est la raison pour laquelle on a tout de suite songé à un nouveau pharaon. Son nom est certes lacunaire, mais un vautour  apparaît déjà, quoique très légèrement indiqué, dans la publication de Lepsius, et son existence originelle est plus que suggérée par les lettres *n* et *r* environnantes [30]. C'est pourquoi la lecture *Nerkarê* s'est imposée peu à peu comme une évidence, au point que hachures ou crochets ont très tôt disparu des citations [31].

Le nom de ce roi n'est pas attesté ailleurs [32], mais cette singularité ne constitue pas une raison suffisante pour écarter Nerkarê des listes royales : d'autres souverains, notamment de la Deuxième Période Intermédiaire, ne sont aussi connus que par un seul document [33].

29. Par exemple, la stèle de Senimès, CGC 34016, P. Lacau, *CGC, Stèles du Nouvel-Empire*, pl. 10.

30. On a en général interprété comme des traces effectives le signe  présent dans le *LD* II, 150 f et le *LD Text* I, p. 15, mais il peut difficilement s'agir là d'autre chose que de restitutions, puisque le signe est indiqué entier mais en surcharge sur le hachurage de la lacune.

31. C'est Gauthier qui semble avoir levé les incertitudes en écrivant : « la lecture n'est pas douteuse; le 3[e] signe est bien le vautour  écrit entre deux lettres de son nom » (H. Gauthier, *LR* II, p. 96, n. 2). Il a ensuite été unanimement suivi.

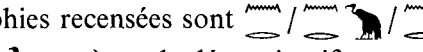
32. Si l'on excepte les deux scarabées de lecture douteuse mentionnés ci-dessus, n. 5 et qui doivent être interprétés différemment, cf. ci-dessous, n. 54.

33. Les mentions du canon royal de Turin mises à part, on rencontre : Iby (XIII-A), J. von Beckerath, *ÄF* 23, 1964, p. 232; Iménykémaou (XIII-B, *ibid.*, p. 233); Khouiqer (XIII-C, *ibid.*, p. 233); Hétepkarê (XIII-E, *ibid.*, p. 240); Aaqen (XIII-20 *bis*, *ibid.*, p. 240); Merchépesrê-Ini (XIII-45 *bis*, *ibid.*, p. 260); Montououser (XIII-L, *ibid.*, p. 261); Charek (XV-1, *ibid.*, p. 265) ; Ouadjed (XVI-B, *ibid.*, p. 277); Nikarê (XVI-D, *ibid.*, p. 277); Noubouserrê (XVI-E, *ibid.*, p. 277).

BIFAO 90 (1991), p. 213-222 Luc Gabolde
Nerkarê a-t-il existé ?
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

On peut évidemment supposer qu'il fait partie de ces pharaons dont le *Canon Royal de Turin* nous a conservé le nom à l'état lacunaire [34]. Mais c'est là un exercice assez gratuit, puisque rien ne peut justifier tel ou tel choix ni même prouver qu'il figurait bien dans la liste. Il est également impossible, en l'absence d'indice probant, de valider ou d'invalider les hypothèses, d'ailleurs prudemment formulées, de J. von Beckerath, faisant de Nerkarê le nom de couronnement d'Efni [35] ou celui de Rénisénéb [36].

A priori, Nerkarê demeure donc un pharaon nouveau. Atypique aussi : la composition de son nom est inattendue et embarrassante. U. Schweitzer, qui propose de traduire « le *ka* de Rê impose le respect » [37], en a bien relevé l'étrangeté puisque, à l'inverse de la rhétorique habituelle, où l'on trouve le *ka* qualifié de « beau », « fort », « bienveillant / bénéfique » et où il est pourvu de vertus « positives », ici, c'est un aspect nettement dangereux qui lui est prêté. Si l'on trouve bien, ajoute cet auteur, des épithètes telles que « qui suscite l'effroi », « à l'aspect courroucé », etc., appliquées à des dieux ou des rois, jamais, cependant, on ne les rencontre associées au *ka*. À cet égard, *Nerkarê* constitue jusqu'ici la seule exception [38]. L'emploi de *nr* n'est, d'ailleurs, pas fréquent dans l'onomastique égyptienne, qu'elle soit royale ou privée [39].

À ces difficultés de sens s'en ajoute une autre d'ordre graphique : le groupement  est très singulier. Les graphies recensées sont , accompagnées de compléments phonétiques (, , ) ou de déterminatifs secondaires (, ) pour les mots signifiant « effrayer », « inspirer la crainte », « frayeur » etc. [40] et pour le « vautour » *nrt* [41]. Il n'existe, à ma connaissance, qu'une seule occurrence de la

34. [...s?]-*k*3-[*R*ˁ], A.H. Gardiner, *RCT*, 1959, col. VII, l. 16; [...]-*k*3-[*R*ˁ], *ibid.*, col. IX, l. 25; [...]-*k*3-[*R*ˁ], *ibid.*, col. IX, l. 26; [...]-*k*3-[*R*ˁ]-*nb-n-n*3*ti*, *ibid.*, col. IX, l. 29; [...]-*k*3-[*R*ˁ]-*bbnm*, *ibid.*, col, IX, l. 30 (= J. von Beckerath, *MÄS* 20, 1984, p. 208, n° 4 et p. 214, n^{os} 57, 58, 61, 62).

35. J. von Beckerath, *ÄF* 23, 1964, p. 40.

36. *Ibid.*, p. 44.

37. « Ehrfurcht gebietend ist der Ka des Rê », U. Schweitzer, *ÄF* 19, 1956, p. 27. C'est là une traduction « adoucie »; « Le *ka* de Rê inspire la crainte/la terreur » est peut-être plus près du sens.

38. *Ibid.*, p. 33 et n. 69. Les qualificatifs du *ka*, en général, on l'a vu, positifs et magnifiants, sont : « frais », « bon », « puissant », « fort », « bienveillant/bénéfique », « resplendissant »; on dit de lui qu'il « favorise la vie », qu'il est « saint », « durable », sans qu'apparaisse jamais de notion de crainte ou de respect. Cf. aussi H. Ranke, *PN* II, p. 209.

39. ˁ3-*nr* (H. Ranke, *PN* I, 57, 23), ˁ3-*nrw* (*ibid.* II, 345) et *Ns-Mwt-*ˁ3*t-nrw* (*ibid.* II, 295, 12) forment une première série de variantes sur l'épithète divine « qui inspire une grande terreur »; *S*3*-Nr* (*ibid.* I, 283, 1) et *S*3*-Nrt* (*ibid.* II, 312, 13) forment le second groupe, « fils du / de la terrifiant/e »; le dernier groupe *Nrw*, *Nr*(?)*-ib*, *Nr-wr* (*ibid.* I, 206, 18-19-20) est de lecture et de signification incertaine, sans rapport apparent avec la racine *nr* « inspirer la crainte ». Dans l'onomastique royale, on rencontre le classique ˁ3-*nrw* dans le nom de *Nebty* d'Aménophis I^{er} (J. von Beckerath, *MÄS* 20, 1984, p. 224), d'Aménophis III (*ibid.*, p. 229), de Ramsès II (*Wb. Belegst.* II, 278, 5), de Ramsès III (*ibid.*), dans le nom d'Horus d'or de Séthi II (J. von Beckerath, *MÄS* 20, 1984, p. 241). On trouve encore *nb-nry* dans le nom de *nebty* de Ramsès III (*ibid.*, p. 245).

40. *Wb* II, 277, 4-8; 277, 11-278, 10.

41. *Wb* II, 277, 1-3.

BIFAO 90 (1991), p. 213-222 Luc Gabolde
Nerkarê a-t-il existé ?
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

graphie :  on la trouve dans les *Textes des Pyramides* pour le verbe *nri* « inspirer la crainte » [42], à côté, d'ailleurs, des écritures habituelles déjà évoquées.

Graphie rare et sens paradoxal constituent ainsi deux bonnes raisons de considérer la lecture *Nerkarê* comme suspecte et peu vraisemblable. Si l'on y ajoute l'absence totale d'autre mention certaine de ce roi, on ne peut que *douter qu'il ait jamais existé.* Un autre pharaon, et, éventuellement, une autre époque doivent être envisagés.

L'origine très particulière de la stèle influe précisément sur sa datation. La plus ancienne source, celle des *Denkmaeler*, ne fournit d'autre indication de provenance que « von Theben » mais les archives de Lepsius précisent : « rapporté de Haute Égypte (des tombeaux royaux) » [43]. Le terme « Königsgräber » employé là ne peut désigner que la Vallée des Rois qui est reconnue comme telle depuis longtemps [44]. À la date de la découverte, en effet, les autres cimetières thébains de Dra Abou el-Naga [45] et de el-Tarif [46], qui auraient éventuellement pu se cacher sous cette appellation, n'ont pas encore été identifiés comme nécropoles royales.

Si la stèle provient bien de la Vallée des Rois, on peut alors s'interroger sur sa date. En effet, les plus anciens documents recueillis dans la Vallée proprement dite ne remontent pas au-delà de la XVIII[e] dynastie et l'on n'a pas identifié dans le secteur de vestiges bien antérieurs [47]. On aurait ainsi affaire à une stèle du tout début du Nouvel Empire.

Pour faire correspondre le cartouche altéré avec celui d'un roi de cette époque, on est contraint de supposer des confusions de signes et d'admettre que le texte renferme des particularités épigraphiques archaïsantes. Une mention corrompue du nom de Thoutmosis I[er] peut être proposée (fig. 2).

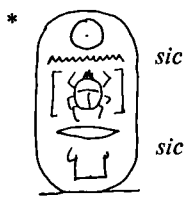


Fig. 2.

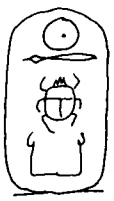


Fig. 3.

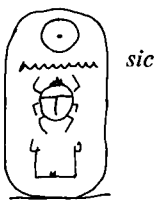


Fig. 4.

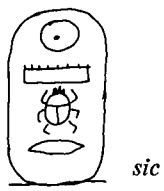


Fig. 5.

42. *Pyr.* 614 (version Mérenrê), contre 19 mentions de mots formés sur *nr* où c'est une autre graphie qui a été adoptée.

43. « [...] von Mr ... dem Begleiter des verstorbenen *Goldschmidt*, aus Oberaegypten mitgebracht (aus den Königsgrabern), und mir von ihm am 1 Febr. 1843 in Kairo geschenkt worden ist [...] » (*LD Text* II, p. 15).

44. Dès Cl. Sicard en 1721 (cf. *Œuvres* I, *BdE* LXXXIII, 1982, p. 145), on a identifié correctement à l'ouest de Thèbes le site « des tombeaux des Roys ».

45. PM I/2, p. 600-605; le repérage du matériel royal semble avoir eu lieu au plus tôt, à la fin de 1845, cf. M. Dewachter, « Lepsius et l'étude de la dispersion des équipements funéraires », *Schr. Or.* 20, 1988, p. 287 *sq.*

46. PM I/2, p. 594-599, exploitée peu avant 1872, date à laquelle A. Mariette (*Mon. div.*, 1872, pl. 49 *sq.*) publia quelques éléments qui en avaient été extraits.

47. La « Vallée du puits » adjacente tire son nom d'une sépulture que E. Thomas fait remonter à la XVII[e] dynastie (*Royal Necropoleis*, p. 71).

BIFAO 90 (1991), p. 213-222 Luc Gabolde
Nerkarê a-t-il existé ?
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Il n'y a pas d'autre attestation d'une telle graphie de son nom (au demeurant fautive, cf. la forme «canonique» fig. 3) mais les confusions entre  et  sont très courantes [48] et se retrouvent à deux reprises dans son cartouche, à Deir el-Bahari [49] et dans la tombe TT 359 d'Inherkhâou [50] (fig. 4). En revanche, si le nom de Thoutmosis I^er^ a parfois fait l'objet de compositions obscures [51], jamais il ne présente de complément phonétique  après le signe  [52]. L'éventualité ne doit pas pour autant en être écartée puisqu'un tel groupement de signes a déjà été repéré dans le nom de Thoutmosis III [53] (fig. 5) et est donc admissible pour Âa-Khéper-ka-rê.

La restitution du nom de Thoutmosis I^er^ n'est cependant pas pleinement satisfaisante en raison des nombreuses anomalies qu'elle suppose dans la composition du cartouche, les graphies s'accordant mal avec les usages du Nouvel Empire. L'appartenance de la stèle à cette période n'est en fin de compte dictée que par sa provenance. Or, la légende des *Denkmaeler* est vague sur cette origine et, de ce point de vue, en retrait par rapport aux notes de Lepsius. À l'évidence, la source où ce dernier avait puisé l'information ne lui inspirait pas vraiment confiance. La provenance avancée reste donc incertaine et, en fin de compte, aucune conclusion, notamment chronologique, ne peut en être tirée.

Dès lors, le champ d'investigation s'élargit sans difficulté à cette Deuxième Période Intermédiaire que les particularités stylistiques ou épigraphiques du document désignaient tout spécialement. Comme Nerkarê, on l'a vu, a peu de chance d'avoir jamais existé et peut sans grand risque être éliminé des listes royales, il est tentant de restituer dans le cartouche altéré le nom d'un pharaon déjà connu, en supposant éventuellement une graphie nouvelle. À la XIII^e^ dynastie, Ouserkarê-Khendjer semble particulièrement bien remplir ces conditions et son nom pourrait donner lieu à deux restitutions (fig. 6 et 7) :



Fig. 6.



Fig. 7.

48. Sans doute à cause de la ressemblance des cursives. Cf. par exemple, d'une part la similitude des signes et d'autre part leur inversion dans un cartouche de Thoutmosis II : (T. Säve-Söderbergh; *Private Tombs at Thebes* I, 1957, pl. 67).

49. E. Naville, *Deir el-Bahari* I, pl. 16, inscription d'un vase.

50. Versions des *Denkmaeler*, L*D* III, 2d = L*D Text* III, p. 293, B. Bruyère, *FIFAO* VIII/3, 1933, p. 38 *sq.*

51. Comme en témoigne un bloc trouvé à Karnak, K. Sethe, *APAW* 4, 1932, p. 85, fig. 23. Les noms royaux sont souvent malmenés dans les documents mineurs; cf. par exemple, le nom de couronnement d'Aménophis II dans le cartouche trouvé par Mariette à Abydos (*Abydos* II, 1880, pl. 40 n).

52. En revanche, on le trouve parfois dans le cartouche — horizontal — de Thoutmosis II, pour des raisons évidentes d'équilibre des quadrats (E. Naville, *Deir el-Bahari* IV, pl. 103 ou encore, K*RI* II, 921, n° 386).

53. Ch. Coche-Zivie, *Gîza au deuxième millénaire*, *BdE* LXX, 1976, p. 61.

BIFAO 90 (1991), p. 213-222 Luc Gabolde
Nerkarê a-t-il existé ?
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Il est vrai qu'aucune de ces deux versions n'est attestée dans sa titulature [54]. Mais les graphies incluant dans un seul cartouche les deux derniers noms du protocole royal, déjà fréquentes au Moyen Empire [55], sont devenues particulièrement répandues à la XIII[e] dynastie. Les deux noms apparaissent alors seuls dans l'anneau, comme c'est le cas ici, débarrassés des épithètes primitivement présentes [56]. La pratique a dû être courante alors que le *Canon Royal de Turin* a consigné, de manière inhabituelle, pour beaucoup de souverains de cette dynastie, des cartouches incluant les deux derniers noms de leur titulature [57]. Khendjer figurait bien parmi eux et partageait cette particularité : quoique le papyrus soit lacunaire à cet endroit, on reconnaît en effet sans hésitation son nom de couronnement et son nom de naissance dans les signes préservés [58]. On peut en inférer que des documents de son règne ont dû présenter des graphies de ce genre, et l'on peut considérer les restitutions proposées ici comme plausibles.

L'abandon de la lecture Nerkarê permet de retirer d'une dynastie déjà bien riche en rois obscurs, un pharaon douteux. Parallèlement, l'attribution de la stèle à Khendjer présente l'avantage de s'accorder avec les indices stylistiques et épigraphiques. Elle impose seulement d'ignorer — comme le fit Lepsius dans les *Denkmaeler* — la mention de la Vallée des Rois comme origine du document et de ne retenir que la provenance thébaine, ce à quoi l'on se résoud sans difficulté. Ce serait là le vestige le plus méridional au nom

54. J. von Beckerath, *ÄF* 23, 1964, p. 49-51; *id.*, *MÄS* 20, 1984, p. 204; liste de monuments : *id.*, *LÄ* II, 1977, col. 922, *s.v.* « Chendjer ». Y ajouter le « cénotaphe » d'Osiris provenant d'Abydos (A. Leahy, *Orientalia* 46, 1977, p. 424-434, attribution entérinée par J. von Beckerath, *MÄS* 20, 1984, p. 204). Les deux documents qui, selon H. Gauthier (*LR* II, p. 102), étaient au nom de Ka-nib-en-rê et que j'ai mentionnés ci-dessus n. 5, sont peut-être aussi au nom de Khendjer. Il suffit pour cela de réinterpréter les ⊙ comme des ⊂ et les  comme des ; cette solution présente l'avantage d'expliquer l'agencement des signes qui se lisent alors naturellement *Ḫnḏr*.

55. Mais les noms sont encore accompagnés, à l'intérieur du cartouche, d'épithètes comme *nswt-bity*, *nṯr-nfr* ou *sꜣ-Rᶜ* : X[e]-XI[e] dynastie : Antef III, H. Gauthier, *LR* I, p. 220, n° V; Antef VI, *ibid.*, p. 239, n° V; XII[e] dynastie, Sésostris I[er], BM 572 = W. K. Simpson, *Terrace*, 1974, pl. 12; H. Gauthier, *LR* I, p. 266, I; Louvre C 166 = *ibid.*, p. 268, XIII; Amenemhat II, R. Engelbach, *ASAE* XXXIII, 1933, p. 71; H. Gauthier, *LR* I, p. 286, VIII. Sur ces cartouches allongés, cf. S. Aufrère, *BIFAO* LXXXII, 1982, p. 28 *sq.*

56. Sékhemrê - Séouadjtaouy - Sobekhotep III, H. Gauthier, *LR* II, p. 20, n° IV, V, VI; Khâsékhemrê-Néferhotep I[er], *ibid.*, p. 24, n[os] V, VII, IX, XI, p. 26, n° XVII, p. 27, n[os] XXIII, XXIV; avec à nouveau des épithètes : Khânéferrê-Sobekhotep IV, *ibid.*, p. 34, n° XII.

57. A.H. Gardiner, *RCT*, 1959, col. VI, 19. 20, 23 (?), 24, 25 et 27; col. VII, 2, 5 (?), 6 et 8. Sur la transmission des noms royaux dans la tradition égyptienne puis grecque, cf. S. Aufrère, *BIFAO* LXXXIX, 1989, p. 5 *sq.* et 10 *sq.*, où on a justement noté que les listes égyptiennes ont volontiers enregistré l'appellation sous laquelle les rois étaient le plus connus, plutôt que sous leur seul nom de couronnement.

58. A. H. Gardiner, *RCT*, 1959, pl. III, col. VI, n° 20. La restitution est entérinée par J. von Beckerath (*ÄF* 23, 1964, p. 50).

BIFAO 90 (1991), p. 213-222 Luc Gabolde
Nerkarê a-t-il existé ?
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

de ce roi [59], les autres ayant été découverts à Saqqarah et Abydos. Sa présence à Thèbes consolide l'assertion de Manéthon selon laquelle la XIII[e] dynastie était diospolitaine et s'accorde avec ce que l'on savait déjà, que son autorité s'étendait encore à l'ensemble de l'Égypte [60].

59. J. von Beckerath, (*ÄF* 23, 1964, p. 48) suppose que le p. Brooklyn 35.1446, qui mentionne indirectement Thèbes à deux reprises (à travers les titres de *wḥmw n niwt rsyt* et de *mr niwt ỉ3ty*, pourrait dater de Khendjer.

60. J. von Beckerath, *ÄF* 23, 1964, p. 93 *sq.*; I.E.S. Edwards, *CAH* II/1 (3[e] éd.), p. 45 *sq.*; N. Grimal, *Histoire de l'Égypte ancienne*, 1988, p. 227 *sq.*

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net